

ANNECY, LE LUNDI 3 NOVEMBRE 2025

VIE INSTITUTIONNELLE

Le Conseil départemental de la Haute-Savoie s'est réuni en Commission permanente

Lundi 3 novembre, l'Assemblée départementale s'est réunie en Commission permanente. Voici une sélection des délibérations votées.

▪ Action sociale et solidarité territoriale

- **80 000 €** attribués à la Fondation Alia, qui intervient avec une équipe mobile auprès des Mineurs Non Accompagnés sur leurs lieux de prise en charge. Ces interventions visent à garantir des conditions d'accueil optimales et à leur proposer un parcours de santé adapté à leurs besoins.
- **100 000 €** pour le Centre Hospitalier Alpes Léman (CHAL) en vue de la création d'une maison de consultations hospitalières sur Annemasse, permettant de renforcer l'accès aux soins sur le territoire.
- **2 500 000 €** alloués au Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie (SYANE), dans le cadre de la participation au programme 2025 de travaux d'électrification et d'éclairage public.

▪ Environnement, agriculture et forêt

- **13 500 €** pour l'acquisition d'une guérite de pêche par la commune de Meillerie, afin de soutenir les enjeux de la filière pêche professionnelle et de l'aquaculture.
- **45 951 €** au Syndicat Mixte des Eaux de Miage pour la réalisation d'une étude de modélisation de la ressource en eau du site de Miage.
- **32 014 €** répartis entre 11 porteurs de projets dans le cadre du Plan Forêt, afin de financer des actions d'adaptation des boisements au changement climatique, des travaux de sécurisation et de restauration de parcelles sinistrées ainsi que l'acquisition de matériel destiné aux travaux forestiers.
- **58 766 €** à la Chambre d'Agriculture pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ses missions liées à la gestion de la crise de la Dermatose Nodulaire Contagieuse, notamment à travers des actions de soutien au repeuplement des cheptels.
- **25 200 €** pour la Communauté de Communes Rumilly Terre des Savoie, pour la mise en œuvre du projet de restauration du Marais des Vosges, comprenant notamment la mise en œuvre d'équipements de mesures de débit.
- **39 285 €** pour les communes de Megève et Praz-sur-Arly dans le cadre de la mise en œuvre des actions des plans de gestion des zones humides prioritaires, ainsi que **16 500 €** pour le Syndicat Mixte du Bassin Versant de

l'Arly (SMBVA) pour la restauration des décharges de Praz-sur-Arly présentant un risque de pollution de l'Arly.

▪ Tourisme

- **272 460 €** à la commune de Sixt-Fer-à-Cheval pour le projet de rénovation globale de l'Auberge de Salvagny, visant à améliorer la qualité de l'offre d'hébergement et à renforcer la performance énergétique du bâtiment.

- **85 400 €** attribués à la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie (FOL 74) pour la rénovation du centre de vacances pour enfants situé sur la commune de Saint-Jean-d'Aulps.

- **110 000 €** versés à l'association Maison des Pionniers, propriétaire et gestionnaire d'un centre de vacances pour enfants à Fillière, dans le cadre du projet de réhabilitation d'un bâtiment incendié en 2023, afin de relancer l'activité principale d'accueil.

▪ Education

- Dans le cadre de l'accompagnement financier aux établissements scolaires accueillant des élèves de la classe de quatrième jusqu'aux formations supérieures (Maisons Familiales Rurales, lycées de l'Enseignement Agricole Privé, Fédération Départementale de l'Enseignement Agricole Privé et lycées professionnels privés et publics), **231 498 €** sont attribués en fonctionnement et **1 983 841 €** en investissement.

▪ Sport

- **42 730 €** attribués pour l'achat de matériels destinés à des associations et comités sportifs, **65 041 €** à Annecy Volley Ball, Aviron Sevrier Lac d'Annecy, Rugby Club du Môle et l'Association sportive et culturelle de Sallanches au titre des clubs méritants et **368 323 €** destinés aux communes de Cruseilles et Faverges-Seythenex pour le renouvellement et la construction de leurs équipements sportifs.

- **1 079 610 €** attribués à la commune de Saint-Julien-en-Genevois pour la construction d'un nouvel équipement sportif sur le plateau du Léman et pour la rénovation de la piste d'athlétisme de la Paguette.

- **204 325 €** répartis pour l'organisation d'événements sportifs ainsi que pour le fonctionnement du Centre Local d'Entraînement et de Formation Ski Alpinisme, la Haute-Savoie Nordic Team, 17 foyers de ski de fond et 44 athlètes de l'équipe départementale de ski.

▪ Culture

- **375 000 €** répartis entre 7 sociétés de productions pour soutenir leurs projets de création de séries TV, courts-métrages et longs métrages, dans le cadre du fonds de soutien aux œuvres d'animation.

- **906 000 €** attribués à plusieurs communes et associations afin de les accompagner dans leurs projets culturels, notamment à CITIA pour l'acquisition de matériels destinés à la Cite internationale de l'animation ou à la commune de Sciez pour le réaménagement de l'école maternelle en bibliothèque et salle de danse.

- **10 055 €** aux collèges publics et privés dans le cadre de la politique d'éducation artistique et culturelle, qui permet aux collégiens de se constituer une culture personnelle riche et diversifiée, ainsi que **226 419 €** aux structures culturelles partenaires du dispositif.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](#)